

# PROCEDURE D'ACCUEIL DES STAGIAIRES FORMATION

## Institut de la Parentalité Sénart et Floirac

*Synthèse à destination des stagiaires- Version 17 mai 2020*

Avant de vous rendre à la formation sur l'un de nos sites, veuillez prendre connaissance et **respecter les aménagements et consignes sanitaires** suivants :

- Présentez-vous entre 8h30 et 8h55 devant l'Institut, **sans sonner**, nous vous ferons accéder 1 par 1 à la salle.
- Port du **masque** obligatoire pour accéder aux espaces communs des locaux (à fournir par le stagiaire).
- **Lavage des mains avec** gel hydroalcoolique à l'entrée des locaux
- Respect des **gestes barrières** et notamment la distance de 1 mètre minimum (pas de serrage de main)
- Notez que le livret stagiaire sera fourni uniquement **au format numérique**.
- Apporter votre **propre petit matériel** (stylo, carnet...)
- **Ne pas se prêter de matériel** entre stagiaires durant la formation
- Jeter vos déchets dans la poubelle fournie à la sortie de la pièce.
- Accès **1 par 1 aux sanitaires**, avec **désinfection à chaque passage** (lingettes à disposition)
- Accès **1 par 1 à l'espace cuisine**. Merci de prévoir autant que possible un **repas froid**.
- Prise de **repas à l'extérieur** ou sur **sa table à sa place, en salle de formation**.
- En l'absence de distributeurs de café et collations, merci de **fournir vos propres boissons, collations et bouteilles d'eau**.
- Passation de **l'évaluation de formation en numérique**, par un lien internet en fin de formation.

**Merci de nous signaler toute suspicion ou risque de contamination et de vous abstenir de vous rendre sur notre site de formation si :**

- Vous avez des symptômes de Covid-19 avant l'accès à la formation.
  - Vous avez eu un contact direct (partage le même lieu de vie, face à face à moins d'1 mètre pendant plus de 15 minutes sans moyens de protection) avec une personne contaminée.
  - Vous faites partie des profils les plus à risque de complication
- Consultez alors votre médecin traitant, apporter un justificatif de rendez-vous médical au retour sur le site de formation, en cas de remise d'un arrêt médical, informer nous.

**Si un stagiaire présentait des symptômes de Covid-19 durant la formation :**

La responsable formation sera informée et demandera au stagiaire de quitter le site et de consulter son médecin traitant. Pour qu'il quitte le site, nous prendrons les mesures nécessaires pour éviter qu'il prenne les transports en commun en s'assurant qu'il puisse rentrer par ses propres moyens et notamment en véhicule personnel (en cas de doute sur sa capacité à rentrer seul nous contacterons le SAMU).  
En cas d'attente au sein de l'Institut de la Parentalité, une pièce isolée sera imposée au stagiaire.

**En cas de symptômes dans les 15 jours suivant la formation :**

Veuillez nous prévenir, l'ensemble des stagiaires sera informé.